

Bron, le 17 septembre 2019

Chèr-e collègue,

Cette année encore, les étudiant-e-s de L3 psychologie ont pu s'inscrire en autonomie (via une application dédiée proposée par l'Université) dans les différents CM et TD, aux créneaux de leur choix, dans la limite de 40 places par créneau de TD (sauf options psychopathologie adulte : 35 étudiants, et psychologie du travail : 30 étudiants). Evidemment, cette procédure génère chaque semestre un certain nombre d'insatisfactions auprès de nos étudiant-e-s qui, pour des raisons diverses, vous demanderont peut-être s'ils peuvent intégrer votre TD.

Pour autant, en aucun cas le secrétariat de scolarité ne peut inscrire d'étudiant-e-s dans votre TD au-delà de la capacité maximale indiquée ci-dessus sans votre consentement explicite. Il vous appartient donc d'accepter ou de refuser tout étudiant-e surnuméraire qui souhaiterait intégrer votre TD, à condition bien-sûr de ne jamais dépasser les capacités d'accueil réelles des salles au sein desquelles vous intervenez.

Si vous acceptez l'inscription d'un-e étudiant-e sur vos listes d'émargement, je vous prie de bien vouloir compléter et signer l'attestation ci-dessous, qu'il/elle transmettra au secrétariat de scolarité pour régulariser son inscription pédagogique.

Je vous remercie par avance de votre compréhension et de votre coopération.

Bien cordialement,



Tanguy Leroy

Responsable de la L3 Psychologie

Je soussigné-e enseignant-e
en charge du TD de au créneau du
(jour) à (heure) autorise ce semestre
l'étudiant-e (nom-prénom),
n° d'étudiant :, à assister à mon TD et à y bénéficier du contrôle continu.

Bron, le Signature :